

# Communiqué

## Pour diffusion immédiate

### Gymnase communautaire et multifonctionnel de Saint-Mathieu-du-Parc

### Lancement officiel des travaux de construction

---

**Saint-Mathieu-du-Parc, le 29 octobre 2013** – Le député de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, M. Luc Trudel, la présidente de la Commission scolaire de l'Énergie, madame Danielle Bolduc, la directrice générale de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, madame Valérie Bergeron, l'équipe-école et les élèves de l'école de la Tortue-des-Bois ont procédé aujourd'hui au lancement officiel des travaux de construction du gymnase communautaire et multifonctionnel de Saint-Mathieu-du-Parc.

Cet édifice, dont la construction est très attendue, prend forme dans l'actuelle cour arrière de l'école de la Tortue-des-Bois depuis la semaine dernière. Le contrat a été accordé par résolution à la séance du conseil des commissaires du 24 septembre dernier au plus bas soumissionnaire conforme soit à *Construction Richard Champagne inc.* pour la somme de 1 202 183,18 \$ plus les taxes applicables. Les travaux respecteront les principes de développement durable privilégiant une construction en bois autant en structure qu'en revêtements intérieur et extérieur.

« Après plus de 4 années de concertation, d'efforts et de démarches de toutes les forces vives du milieu, nos élèves et toute la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc pourront enfin profiter d'infrastructures de qualité pour la pratique d'activités sportives. Il est conséquemment important aujourd'hui de se réjouir, de se remercier et de se féliciter tout un chacun pour cette belle réussite » a mentionné madame Danielle Bolduc, présidente de la Commission scolaire de l'Énergie.

Pour le député de Saint-Maurice, M. Luc Trudel, le respect des engagements pris envers les élèves de l'école était primordial : « Ce projet de gymnase est beaucoup plus qu'un simple projet de construction. Il est aussi et surtout un projet éducatif, alors que chaque élève y aura directement contribué, et ce, dans toutes les phases du projet ». Il s'est montré particulièrement satisfait de l'intégration du bois dans la construction de l'édifice. « Mon gouvernement a adopté la Charte du Bois au printemps dernier afin de promouvoir l'utilisation de cette ressource naturelle si importante pour une région comme la Mauricie. Je félicite les autorités de la Commission scolaire de l'Énergie et les architectes de s'en être inspirées ».

Rappelons que ce projet d'infrastructure sportive est l'aboutissement de quatre années d'intenses démarches de la part du comité et de la direction de l'école. Il avait été annoncé le 24 mai dernier par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy. Le gouvernement du Québec y investit une somme de 700 000 \$, la Commission scolaire de l'Énergie, 345 000 \$, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, 300 000 \$, le pacte rural du CLD de Maskinongé, 50 000 \$ et la fondation de l'école planétaire de la Tortue-des-Bois 5 000 \$ répondant ainsi au coût total du projet soumis à 1 399 148,22 \$.

Les travaux de construction se poursuivront jusqu'au début du mois de mai, excluant le pavage extérieur qui sera réalisé ultérieurement.

— 30 —

**Sources :**

Renée Jobin, conseillère en communication  
Commission scolaire de l'Énergie  
Tél. 819 539-6971, poste 2340  
[rjobin@csenergie.qc.ca](mailto:rjobin@csenergie.qc.ca)

Vital Grenier, attaché politique  
Député de Saint-Maurice  
Tél. : 819 539-7292  
[ltrudel-sama@assnat.qc.ca](mailto:ltrudel-sama@assnat.qc.ca)